



13/03/25

Des bonnes raisons de nous préoccuper de nos SALAIRES !

Comme leur nom l'indique, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) doivent se tenir tous les ans ! Chez NTN, elles auront lieu le 28 mars et le 04 Avril. Mais, contrairement à ce que leur nom indique, elles ne seront des « négociations » que si les salariés se manifestent pour revendiquer de véritables augmentations de salaires.

Si ce n'est pas le cas, la direction déroulera son habituelle « petite pièce de théâtre » : une réunion fin mars pour présenter le bilan des mesures 2024 et une seconde et dernière réunion proche de l'annonce des résultats financiers afin que l'annonce de la prime « intéressement » compense dans la tête des salariés des augmentations de salaires faibles.

Le seul moyen de faire bouger la direction, c'est que les salariés se mobilisent et haussent le ton. En fonction de la force de cette mobilisation, la direction change plus ou moins ce qu'elle avait prévu initialement. Faire croire qu'il suffit de participer aux réunions de négociation sans rapport de force pour obtenir autre chose que ce que la direction a, au préalable, décidé d'octroyer, c'est faire croire aux salariés que nous vivons dans le monde des « Bisounours ».

Pour la CGT, la question des salaires est primordiale et ne doit pas être écrasée par les menaces sur l'emploi que le patronat fait peser sur nous tous. Voici de bonnes raisons de ne pas mettre cette question sous le tapis une année de plus.

L'inflation a laminé notre pouvoir d'achat depuis 2022

Grande nouvelle, l'inflation officielle a baissé, elle n'est plus à 5-6% par an mais à 1.5%-2% ! Mais vous avez bien lu, c'est l'inflation qui a baissé, pas les prix ! Comme l'inflation est toujours positive, les prix continuent d'augmenter.

Quoi qu'il en soit, les deux années 2022-2023 de forte inflation (en cumul + 11,1 %) ont laminé notre pouvoir d'achat. Chez NTN, l'écart entre l'augmentation des prix et les augmentations générales de salaires + 5,2 % pour les ouvriers et + 4,1 % pour les Etam s'établit à une perte de 5 %.

Tout le monde a pu le constater en fin de mois sur son compte bancaire et il a fallu rogner sur certaines dépenses dont des dépenses pourtant réellement indispensables pour les plus bas salaires !

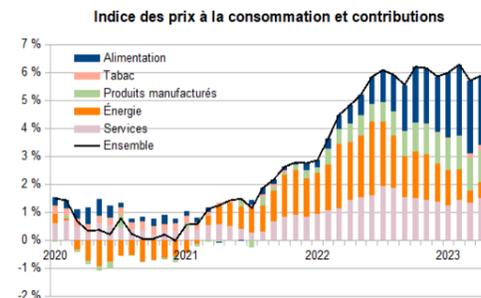
La direction de NTN ne peut pas se cacher derrière le ralentissement de l'inflation, il faut qu'elle rattrape le manque à gagner des 2 années de forte inflation. Il est grand temps de le faire !

Qu'est-ce que déterminent les NAO ?

Les NAO déterminent le montant des AGS (Augmentations Générales des Salaires) cantonnées aux « non-cadres ». Traditionnellement, la direction s'appuie sur l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation (Ensemble des ménages – hors tabac) entre décembre de l'année n-1 et décembre de l'année n-2 comme base de « négociation » des AGS de l'année n. Pour 2024, cela donne +2% ! Très loin de rattraper les 10% d'écart observés depuis 2022.

Mais les NAO concernent tous les salariés, cadres inclus, puisqu'elles déterminent l'enveloppe des augmentations individuelles.

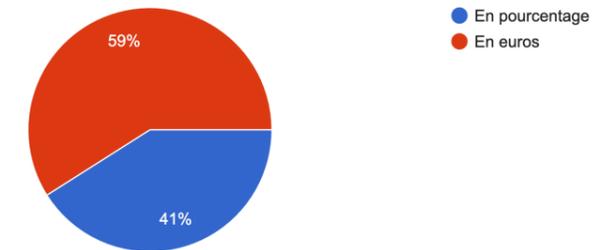
Si l'on veut obtenir notre dû, il va falloir se mobiliser tous ensemble, sans nous laisser diviser entre catégories. Nous sommes tous concernés par les négociations salariales, ne ratons pas l'occasion de faire entendre notre voix !



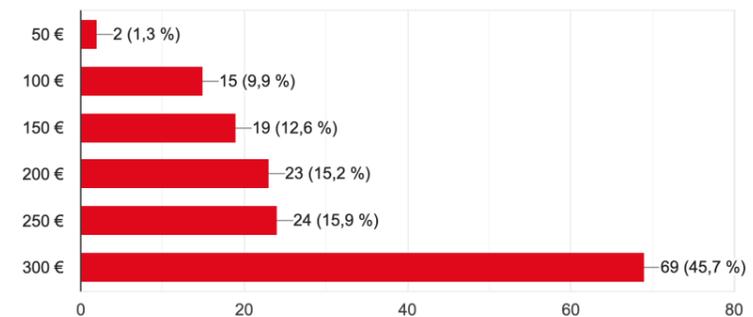
RETOUR SUR LE SONDAGE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

La CGT remercie les salariés qui se sont exprimés, à ce jour 256 réponses permettront d'être au plus près de vos revendications

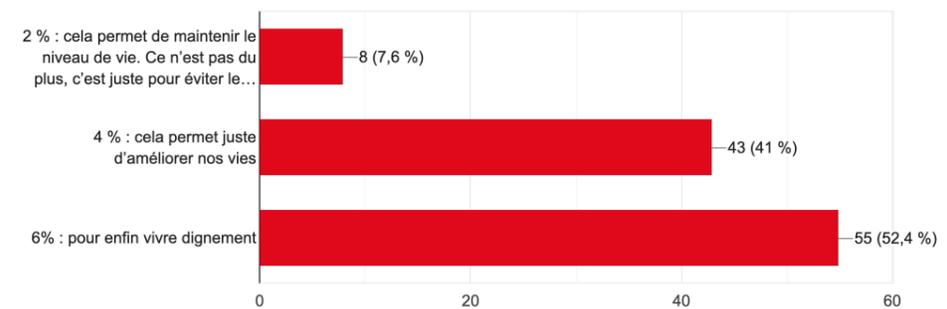
Pour pouvoir vivre, pensez-vous que la délégation syndicale doit revendiquer :
256 réponses



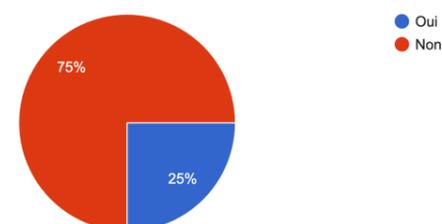
Quel montant pensez-vous que la délégation syndicale doit revendiquer :
151 réponses



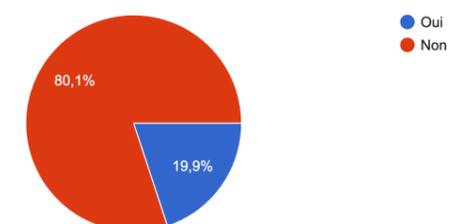
Quel pourcentage pensez-vous que la délégation syndicale doit revendiquer :
105 réponses



As-tu les moyens de vivre avec ton Salaire NTN ?
256 réponses



As-tu une autre activité pour faire face au coût de la vie ?
256 réponses



Pouvez-vous nous indiquer quels sont vos problèmes actuels dans le travail (organisation du travail, conditions de travail, formation) ? 67 réponses

les réponses récurrentes : Manque de considération , de reconnaissance , problème d'organisation , sous effectifs ,ou va t'on ? Organisation polyvalence non revalorisée ,production augmenté pas les salaires ! Par rapport a la concurrence on n'est pas assez bien payé par rapport aux compétences demandées, problème parking Argonay , Bonne ambiance pas bon salaire , samedi flex obligatoires...